



JC S2i

SASU au capital de 4 000 € - RCS de Toulon 850 791 781

Siège social : 45, Rue Camille Pelletan 83 500 La Seyne sur Mer

Tél : 04.94.24.77.03. - e-mail : laseynesurmer@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er Octobre 2019

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 € à 50 000 €	5000 €
De 50 001 € à 100 000 €	8%
De 100 001 € à 200 000 €	7%
De 200 001 € à 350 000 €	6%
De 350 001 € à 650 000 €	5%
Au-delà de 650 000 €	4%
Terrain à bâtir	10%
Forfait Garage	3 000€

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR96850791781 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens)
– Carte(s) professionnelle(s) n° CPI 8305 2019 000 041 558 délivrée(s) par la préfecture/la CCI de 83000 Toulon, 236, Rue
Maréchal Leclerc – Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : CEGC – 16, Rue Hoche – Tour Kupka
B 92919 La Défense Cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



JC S2i

SASU au capital de 4 000 € - RCS de Toulon 850 791 781

Siège social : 45, Rue Camille Pelletan 83 500 La Seyne sur Mer

Tél : 04.94.24.77.03. - laseynesurmer@laforet.com

Locations – Barème à compter du 1er Octobre 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Entremise-négociation** : **OFFERT**

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

20% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur.

Professionnels :

17% HT du loyer annuel, soit 20.4% TTC à la charge du locataire.

Commerciaux :

17% HT du loyer annuel, soit 20.4% TTC à la charge du locataire.

Autres : SUR DEVIS

Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} Octobre 2019

Honoraires de gestion :

7% HT du loyer charges comprises, soit 8.4% TTC à la charge du bailleur.

Autres prestations :

Assurance loyers impayés : 2,3 % TTC du loyer annuel à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR96 850791781 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens)
– Carte(s) professionnelle(s) n° CPI 8305 2019 000 041 558 délivrée(s) par la préfecture/la CCI de 83 000 Toulon, 236, Rue
Maréchal Leclerc – Activité(s) : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : CEGC- 16, Rue Hoche- Tour Kupka B-
92919 La Défense Cedex- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.